



Mon mari a été arrêté et parti en rétention

Par **kakanepen**, le 12/11/2012 à 16:06

Bonjour,

je vous contact car je suis mariée depuis le 26 mai 2012, et moi et mon mari on a vécu plus d'un an avant notre mariage mais à ce jour lors d'un contrôle il a été arrêté car il n'a pas de papier car depuis notre mariage la préfecture refuse de lui donner et demande de repartir en Côte d'Ivoire pour chercher un visa long séjour mais je ne veux même pas que notre avocat nous dise de ne pas le faire, on passe demain au tribunal administratif pour savoir si il va sortir j'ai très peur quel conseil vous me donnez

Par **edith1034**, le 12/11/2012 à 17:19

bon courage !

si vous êtes françaises, pas de problème

Par **Nicole29**, le 13/11/2012 à 13:00

Bonjour,

Déjà expliquez-nous un peu sa situation, est-il arrivé avec un visa ou non? (car s'il est entré de manière irrégulière il sera obligé de retourner dans son pays chercher un visa long séjour). Combien de temps êtes-vous ensemble (vie commune avant le mariage)? avez-vous des preuves de vie commune (compte joint, facture à vos 2 noms, bail ou quittance à vos 2 noms...)? il ne faut pas qu'il ait un casier judiciaire sinon c'est foutu pour la régularisation.

Dites nous en un peu plus.